2008-04881/

Communiqué de presse
Communications Nouveau-Brunswick

Gouvernements locaux

Appui à la SPCA du Nouveau-Brunswick (08/04/22)

NB 508

le 22 avril 2008

FREDERICTON (CNB) - La ministre des Gouvernements locaux, Carmel Robichaud, a annoncé, aujourd'hui, que le gouvernement du Nouveau-Brunswick octroiera à la Société protectrice des animaux du Nouveau-Brunswick (SPCANB) une somme de 120 000 $ afin de l'aider dans la prestation des services en matière de protection des animaux.

« Le ministère des Gouvernements locaux maintient un dialogue continu et très positif avec cet organisme, a affirmé Mme Robichaud. À titre de ministre des Gouvernements locaux et de ministre responsable des organismes communautaires sans but lucratif, je suis totalement consciente des défis auxquels fait face la SPCA du Nouveau-Brunswick, et je reconnais le besoin de trouver une solution à long terme pour la SPCANB afin qu'elle puisse continuer à relever ses défis liés à l'exploitation. »

Le ministère des Gouvernements locaux a élaboré une proposition qui aiderait la SPCANB dans son application quotidienne de la Loi sur la Société protectrice des animaux, et il espère présenter des modifications à la Loi au cours de la présente session.

« J'appuie le travail important de la SPCA du Nouveau-Brunswick en matière de protection des animaux dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ce financement les aidera de façon intérimaire », a dit la ministre Robichaud. « Nous continuerons de collaborer en vue de trouver une solution de financement à long terme. »

2008-04-22

PERSONNE-RESSOURCE : Daniel Lessard, affaires publiques, Gouvernements locaux, 506-444-4693.

2008-04-22

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité